1

Rapport d'une observation envoyée à l'académie, par mr. Levans, m.e en chirurgie de St Etienne en foréz et chirurgien de l'hopital de la même ville.

ce rapport sera fort court dans ~~ce rapport~~ que les pierres envoyées par mr. Levans, et qu'il dit avoir extraites d'une tumeur située à la partie superieure laterale de la poitrine d'une jeune fille, ayent été réellement extraites de cette tumeur, la politesse empêche d'en douter. que ces pierres se soient formées dans la tumeur, les connoissances lithologiques, non seulement empêchent de le croire, mais encore de le présumer.

ces pierres n'ont aucun des caracteres des concrétions animales terreuses: ces dernieres sont toutes solubles par les acides, et extraordinairement friables par le moindre degré de feu; tandis que les pierres envoyées par mr. Levans sont refractaires au feu comme insolubles par les acides. celles ci sont donc minérales. quoiqu'il ne soit pas de l'objet immédiat de l'académie de déterminer la nature de ces pierres, nous ajouterons avec l'observateur lui même, que les unes sont des graviers quartzeux; d'autres ressemblent d'avantage au silex; quelques unes sont des fragmens de pierre ponce, enfin il en est que nous estimons être des fragmens de pierre cornée ou fausse agathe calcinée, telle à peu près

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
ARC 26 n° 79

qu'on en trouve communément dans le charbon de bois, provenant des forêts où ce genre de pierres abonde.

J'estime que l'académie doit conserver ces pierres comme un monument de hypocrisie, insensée ou fraudduleuse.

ce 20 mai 1790

Peyrilhe

29

N.° 79

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE